

DEPARTEMENT  
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VALOSEINE

Arrondissement de  
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU  
17 novembre 2025

PUBLIE LE :

21 NOV. 2025

Délibération n°251117-1 : Compte-rendu des actes administratifs du Président

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept novembre à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, dûment convoqué par le Président le sept novembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **François DAZELLE**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2025

**PRESENTS**

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES  
DE SEINE**

Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE  
Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE  
Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE  
Rosa ANDRE, DELEGUEE TITULAIRE  
Linda FORT, DELEGUEE SUPPLEANTE

**CU GRAND PARIS SEINE ET  
OISE**

François DAZELLE, PRESIDENT  
Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE  
Philippe BARRON, DELEGUE TITULAIRE  
Stéphan CHAMPAGNE, DELEGUE TITULAIRE  
Yann PERRON, DELEGUE TITULAIRE

**ABSENTS EXCUSES**

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES  
DE SEINE**

Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE  
Achille CHOAY, DELEGUE SUPPLEANT  
Sophie BELLEVAL, DELEGUEE SUPPLEANTE

**CCPIF**

Alain GAGNE, DELEGUE TITULAIRE  
Jean-Luc KOKELKA, DELEGUE SUPPLEANT

**CU GRAND PARIS SEINE ET  
OISE**

Djamel NEDJAR, DELEGUE TITULAIRE  
Franck FONTAINE, DELEGUE TITULAIRE  
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE  
Lionel WASTL, DELEGUE TITULAIRE  
Cédric GUILLAUME, DELEGUE SUPPLEANT  
Jean-Marie MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT  
Patricia HAMARD, DELEGUEE SUPPLEANTE  
Sandrine DOS SANTOS, DELEGUEE SUPPLEANTE

**Pouvoirs : Néant**

**Communauté non représentée : CCPIF**

**Assistaient à la séance :**

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys

Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Madame Elsa BAUGER, Assistante du service secrétariat/assemblées d'Unilys

<b>Communauté Urbaine</b>	:	<b>1</b>
<b>Communauté d'Agglomération</b>	:	<b>1</b>
<b>Communauté de communes</b>	:	<b>1</b>
<b>QUORUM</b>	:	<b>9</b>
<b><u>Délégués présents</u></b>	:	<b><i>9 jusqu'à la délibération n°9, 10 pour la délibération n°10</i></b>
<b><u>Pouvoirs</u></b>	:	<b>/</b>
<b><u>Délégués comptant pour le vote</u></b>	:	<b><i>9 jusqu'à la délibération n°9, 10 pour la délibération n°10</i></b>

**OBJET : COMPTE-RENDU DES ACTES ADMINISTRATIFS DU PRESIDENT**

**RAPPORTEUR** : Le Président

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-23 ;

**CONSIDERANT** l'obligation pour le Président de rendre compte des actes administratifs pris dans le cadre de la délégation de compétences consentie par le comité syndical dans sa délibération en date du 20 septembre 2022 ;

**LE COMITE,**

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

**PREND ACTE** des décisions du Président qui suivent :

**Décision n° 2025-14**

**OBJET** : Marché SID25I – Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rédaction des dossiers de consultation et l'analyse des offres des marchés de traitements des déchets encombrants et végétaux – Signature

Il a été décidé de confier la prestation à la société TRIDENT Service, sise 15 Allée des Sablières 78290 CROISSY-SUR-SEINE.

Montant global et forfaitaire : 7 863 euros HT, soit 9 435 euros TTC.

**Décision n° 2025-17**

**OBJET** : Marché SID25M - Achat de deux véhicules électriques via l'UGAP pour le Syndicat VALOSEINE - Signature

Il a été décidé de procéder à l'acquisition de deux véhicules électriques de marque Citroën e-C3 Electrique 113ch Auto-BUSINESS, via la centrale d'achat UGAP.

Montant total : 43 907,08 euros HT, soit 52 595,00 euros TTC (montant de 21 953,54 euros HT, soit 26 297,50 euros TTC pour chaque véhicule).

Les frais de carte grise et d'immatriculation sont inclus.

**Décision n° 2025-18**

**OBJET** : Marché SID25B - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la sortie du contrat de délégation de service public relatif à l'exploitation du Centre de Valorisation Energétique AZALYS et pour le choix du futur mode de gestion et sa mise en œuvre – Avenant 1

Il a été décidé :

- d'approuver cet avenant 1 avec le groupement conjoint avec mandataire solidaire SAGE Services Environnement/Parme Avocats/Finance Consult SAS, dont le mandataire SAGE Services Environnement est sis Bureaux Flottants « Filomène » - 45 quai Charles Pasqua - 92300 LEVALLOIS.

Objet de l'avenant : la substitution de la SELARL PARME Avocats par la SELARL SIRA Avocats, associée de la SELARL HARLAY Avocats, en qualité de co-traitant du groupement titulaire.

- de signer ledit avenant ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

Les autres stipulations du marché demeurent inchangées.

## **Décision n° 2025-19**

**OBJET :** Marché SID230 - Marché global de performance pour la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance du centre de tri de Valoseine – Avenant 2

Il a été décidé :

- d'approuver cet avenant avec le groupement conjoint avec mandataire solidaire SEPUR/NEOS/SEPOC/ AT&E/SPIE Batignolles IDF, dont le mandataire SEPUR est sis ZA du Pont Cailloux - Route des Nourrices - 78850 THIVerval GRIGNON.

Montant : 1 027 360,56 euros HT, soit 1 232 832,67 euros TTC, représentant une augmentation globale cumulée de 3,18 %.

- De signer ledit avenant ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 17/11/2025

Transmis en préfecture et affiché le 21/11/2025.

**Pour Extrait Conforme**

*Linda Fort*  
Secrétaire de séance

*François DAZELLE*  
Président du Syndicat Intercommunal